

ESSAI CRITIQUE SUR LES ELITES FRANCAISES

Maurice BERNARD,

Ancien directeur de l'Enseignement et de la Recherche à l'Ecole polytechnique

D'où m'est venu un si grand intérêt pour ce sujet ? Ma longue carrière s'est déroulée, pour l'essentiel, dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et technique. J'ai côtoyé un grand nombre de responsables du secteur public et aussi du monde de l'entreprise, sur le plan national et sur le plan international. J'ai côtoyé des individus excellents, d'autres qui l'étaient moins. J'ai approché des personnages plus ou moins légitimes dans leurs fonctions et observé de grandes réussites et bien des échecs.

La critique des élites est un sport pratiqué dans toutes les sociétés, plus particulièrement en France et depuis longtemps, à en croire Jules CESAR. On assiste à des critiques, des procès, des condamnations, souvent au nom d'idéologies, et aussi aux recommandations péremptoires des "n'ya qu'a". La question du rôle des élites qui m'a paru universelle, de tous les temps et de toutes les sociétés, est en fait très compliquée.

Mon approche a été de chercher à comprendre les faits, la réalité sociologique et pour cela j'ai vite été convaincu que, pour comprendre, il faut d'abord regarder autour de soi et assez loin dans le passé !

C'est pourquoi dans une longue introduction j'ai montré que la démarche de certains individus, dans certaines circonstances, consistait à rechercher naturellement l'efficacité de l'action, la beauté du geste, en un mot rechercher l'excellence. C'est ce que l'on observe chez l'HOMO SAPIENS, dès ses premiers pas sur terre, mais aussi chez nombre d'autres espèces animales.

Cependant, avant d'aller plus loin, il faut introduire une différence sémantique entre ELITE, au singulier, et ELITES au pluriel.. Au singulier ELITE (du latin eligere, choisir) désigne le meilleur ou le groupe des meilleurs dans un domaine déterminé : les soldats, les savants, les musiciens, etc. Le pluriel, les ELITES, renvoie à la classe sociale dominante. D'où la structure ternaire de l'ouvrage présenté :

- Un premier tome,, décrit le système méritocratique de sélection et de formation de l'ELITE
- le deuxième tome, *la marche vers le pouvoir*, montre comment on passe de l'excellence individuelle, réelle ou supposée, au pouvoir social de certains groupes.
- le troisième tome est un rapide survol des succès et des échecs de la France au cours des cinquante dernières années, examinés sous l'angle du rôle des ELITES.

LA MERITOCRATIE

L'apprentissage, déjà présent sous la forme élémentaire de l'imitation gestuelle chez certains animaux supérieurs, a pris, depuis longtemps, dans l'espèce humaine, une importance telle qu'elle en est devenue la caractéristique principale. L'accumulation continue des connaissances s'est d'abord faite au rythme lent de la transmission orale et gestuelle, intergénérationnelle. Ce rythme s'est accéléré une première fois, il y a quelques millénaires, lorsque les civilisations néolithiques inventent l'écriture ; une deuxième fois, il y a plusieurs siècles, avec l'invention de l'imprimerie. Aujourd'hui, l'entrée dans l'ère de l'information et de la communication constitue une nouvelle modification accélérée de ce processus.

L'émergence de la science moderne au XVIIe siècle, la philosophie des Lumières au XVIIIe, la révolution industrielle au XIXe entraînent en Europe occidentale, notamment en France, un développement considérable de l'enseignement dans toutes les classes de la population.

En France, sous l'Ancien régime, les qualités attendues de l'Elite étaient liées aux valeurs dominantes de la société, les vertus prônées par la morale aristocratique et chrétienne,

courage physique, dévouement, mais aussi, habileté, ingéniosité, esprit d'entreprise. Le décalage entre ce qu'était devenu la société et l'ordre social hérité du Moyen Age s'était agrandi. La domination que la Noblesse et le Clergé exerçaient sur l'ensemble de la société était devenue intolérable aux élites du Tiers Etat. Depuis longtemps déjà, l'ordre ancien était contesté au nom de l'esprit des Lumières qui faisait du savoir, l'ingrédient indispensable au bonheur des peuples. Grâce à lui l'homme peut se libérer de la tyrannie héritée du passé et maîtriser la nature. Le savoir ne devait plus être l'apanage de la Noblesse et du Haut Clergé, mais être largement accessible à tous les membres du Tiers Etat. Ce mouvement égalitariste, lancé en France sous la Révolution, reste aujourd'hui encore d'actualité. Pourtant, même dans les démocraties les plus avancées, tous les groupes sociaux de fait n'ont pas accès aux mêmes savoirs que les autres.

Vers la fin du XVIIIe siècle, l'industrie qui se développe grâce au progrès scientifique et technique requiert toujours davantage de talents et de compétences. Au cours du XIXe siècle l'enseignement élémentaire devient en France, comme dans toutes les sociétés occidentales, un enjeu majeur. Au XXe siècle s'impose la nécessité d'un enseignement secondaire pour tous et, aujourd'hui, celle d'un enseignement supérieur de masse.

Le système d'enseignement français a subi, en deux siècles, des évolutions profondes, tout en gardant dans sa culture des traces durables du passé. Ainsi l'enseignement obligatoire, gratuit et laïc, une grande réussite de la IIIe République à la fin du XIXe siècle, a dû transiger avec l'attachement des Français à un enseignement libre, moins dû aux racines chrétiennes persistant dans la société française, qu'à une certaine forme de résistance à la mainmise de l'Etat sur la liberté de choix des familles. Cependant cet enseignement, tout républicain qu'il n'ait cessé de se proclamer, a longtemps gardé du monopole que l'enseignement des Jésuites avait exercé en France jusqu'à la Révolution, certaines caractéristiques, en terme de méthodes pédagogiques et de valeurs humanistes.

De l'Ancien régime aux républiques successives, en passant par l'Empire et les restaurations, l'Etat a joué un rôle primordial dans la définition et le développement du système d'enseignement français. De manière constante il a agi pour que ce système, en priorité, lui fournisse les talents nécessaires à l'exercice de son pouvoir. C'est pourquoi la Première partie de cet ouvrage, la description du *système méritocratique français*, commence par trois institutions emblématiques du service de l'Etat, l'Ecole polytechnique, l'Ecole normale supérieure et l'Ecole nationale d'administration, et qui, ce n'est pas un hasard, sont encore, aujourd'hui, les trois écoles les plus prestigieuses du pays.

Le **chapitre 1** rappelle qu'en 1794, en pleine période révolutionnaire, le Comité de Salut public de la Convention, fonde l'ECOLE POLYTECHNIQUE, l'ECOLE NORMALE SUPERIEURE, le CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS.

La première, conçue pour fournir à la Nation les cadres scientifiques et techniques, publics et privés, que l'avènement des LUMIERES et la conjoncture dramatique requéraient, est l'institution emblématique de la méritocratie française: elle deviendra au fil du temps la référence, le modèle, et restera longtemps au cœur du système de ce pouvoir centralisé dont Alexis de TOCQUEVILLE avait montré qu'il avait pris sa source dans le centralisme monarchique de l'Ancien Régime et dont on observe la persistance à travers tous les changements de régime ultérieurs.

L'ECOLE NORMALE, objet du **chapitre 2**, visait à former les formateurs à partir des connaissances les plus avancées de l'époque. Malgré des débuts chaotiques, elle n'a cessé cours du temps de conquérir les premières places dans tous les domaines du savoir, tout particulièrement en sciences de la nature.

Le chapitre suivant, **chapitre 3**, regroupe les grandes écoles qui forment à l'administration des services publics et des entreprises, à savoir Sciences Po, l'Ecole nationale d'administration (ENA) et les grandes écoles commerciales, HEC, ESSEC, et quelques autres.

L'ENA, fondé en 1945 par Michel DEBRE débouche sur les corps prestigieux, Inspection des Finances, Conseil d'Etat, Cour des Comptes dont les membres aujourd'hui occupent massivement, en concurrence avec les Grands corps techniques issus de l'X (Mines, Ponts, Telecoms), les postes les plus importants de la République et des grandes entreprises. Sa grande proximité avec les élites politiques fait, aujourd'hui plus que jamais, problème.

Les anciens élèves des grandes écoles "commerciales", sont bien placés, eux aussi, pour accéder aux postes les plus recherchés dans la société, entreprises publiques ou privées.

Sur ce modèle d'école très sélective s'est développé, au fil du temps, un ensemble d'institutions dites Grandes Ecoles. Grandes, non par leur taille mais par la hauteur des obstacles à franchir pour y être admis. Elles couvrent aujourd'hui non seulement le domaine des sciences et des techniques mais aussi celui de l'économie, du commerce, de l'administration et de la gestion. Toutes ou presque recrutent au niveau bac+2 sur des concours sélectifs portant sur des connaissances plus théoriques que pratiques. La plupart d'entre elles ont peu de choses en commun avec les universités et relèvent des ministères autres que celui chargé de l'Education nationale. D'ailleurs les quelques grandes écoles rattachées à ce ministère, comme l'Ecole Centrale, se tiennent soigneusement à l'écart de l'université. Après avoir décrit quelques unes de ces institutions dans le **chapitre 4**.

Le **chapitre 5**, résume les caractéristiques principales de ce système basé sur deux ou trois années, après le baccalauréat, de préparation intensive à des concours d'admission très exigeants. Ces classes préparatoires aux grandes écoles, les CPGE, sont caractéristiques du système d'enseignement supérieur français. A l'Education nationale ces classes relèvent non pas du secteur des universités mais de la Direction des lycées. Elles n'ont cessé de se développer depuis le milieu du XIXe siècle.

Le système des Grandes Ecoles, typiquement français, a été et est toujours critiqué, parfois à juste titre. Il mérite d'être amélioré plutôt que d'être supprimé, comme certains, pour des raisons idéologiques, le préconisent.

Le **chapitre 6** décrit les grandes lignes du système universitaire français. L'université, mal aimée en France depuis des siècles, a la charge écrasante d'accueillir tous les bacheliers qui envisagent de poursuivre des études supérieures ailleurs que dans les classes préparatoires aux Grandes écoles. Soit que leur niveau ait été jugé insuffisant, soit qu'ils se sentent attirés par les disciplines qui, telle la médecine et le droit sont, depuis le Moyen-âge, restées l'apanage de l'Université. C'est un lieu commun de dire qu'elle s'acquitte mal de cette tâche. L'Université, très critiquée, est pourtant indispensable, et sa masse, encore informe, commence à évoluer favorablement, notamment sous l'effet de la loi LRU.

Les filières médicales font l'objet du **chapitre 7**, le Droit et les Humanités l'objet du **chapitre 8**. Le **chapitre 9** tente de survoler le vaste secteur des arts, des spectacles, des médias, dont les acteurs ont souvent en commun, avec les Autodidactes, d'être à l'écart de la méritocratie scolaire classique. Ces derniers, moins nombreux qu'autrefois, sont encore assez présents et créatifs pour être représentés par des individus d'élite dans de nombreux domaines. Ils ont trouvé leur place dans le **chapitre 10**, le dernier de ce premier tome.

Le Tome 2, **La marche vers le pouvoir**, décrit le passage, du singulier ELITE au pluriel, LES ELITES. Le slogan du Musée de l'Homme, *Tous égaux, tous différents*, résume bien un apparent paradoxe de l'Humanité d'aujourd'hui : il y a toujours eu des différences entre les divers individus de l'espèce HOMO SAPIENS ; simultanément il est aussi, aujourd'hui, universellement admis que Les hommes naissent et demeurent libres en droit (Déclaration universelle des droits de l'Homme)

Dans le **chapitre 1** on rappelle qu'un individu adulte est le résultat d'une élaboration "épigénétique", se formant avec les gènes comme matériaux et dont la construction dépend

d'un nombre quasi infini d'interactions avec le monde extérieur. De sorte que les talents que l'on observe sont d'une diversité sans limites ; talents que l'éducation a seulement pu orienter dans un sens que l'on espère favorable au bonheur de chacun et au bénéfice de la société toute entière.

Dans le **chapitre 2** on revient sur le talent individuel : pour qu'un individu soit reconnu comme appartenant à l'élite il doit pouvoir être comparé aux autres membres de son groupe : il pourra être reconnu comme le meilleur des pianistes, le meilleur des coiffeurs, ou même le cambrioleur le plus habile ! Son talent est donc lié à une valeur associée au groupe auquel il appartient et à l'intérieur duquel son excellence est reconnue. Or certaines valeurs sont importantes pour la société dans son ensemble.. Ces valeurs varient grandement d'une société à une autre et évoluent profondément au cours du temps. Les valeurs largement reconnues dans la société, comme le furent au cours de l'histoire, la valeur militaire, la possession de la terre ou la maîtrise de la mer, distinguent certains individus d'élite et leur apporte trois attributs indissociables, le pouvoir, les avantages matériels, la reconnaissance. Ainsi de l'**élite** les **élites** naissent-elles, plus ou moins légitimement. Mais elles vivent sur un sol mouvant puisque, nous l'avons dit, les valeurs changent rapidement au cours du temps.

Le **chapitre 3** souligne que les élites ont leur rôle dans toute société. Tout naturellement les progrès des connaissances et des savoir-faire dans chaque domaine résultent de l'action de l'élite du domaine. Cette réussite a bien des conséquences sociales. Par exemple, on observe souvent une tendance à l'hégémonie, voire au monopole confiscatoire, qui nourrit aisément la tentation héréditaire. Ainsi des générations d'ébénistes, de musiciens ont enrichi autrefois la société, sans susciter de récriminations.

Il en va autrement sur le plan politique. En effet les membres des élites, issus en majorité de ceux des groupes dont le rôle social et politique est prépondérant, voient leurs ambitions favorisées ; ils s'efforcent de prolonger cette position de père en fils, au point qu'il devient légitime de parler de classes dirigeantes. Cette domination d'une classe sur les autres qui est de tout lieu et de tout temps, est évidemment un obstacle à un exercice du pouvoir réellement démocratique. C'est le lieu de rappeler rapidement la vision de la société qu'en ont les Marxistes, d'hier et même encore d'aujourd'hui, ou l'analyse cynique d'un Vilfredo PARETO.

Le **chapitre 4** est le lieu de mentionner le mythe du héros, celui qui réussit au point que chaque citoyen se retrouve en lui. Aux EU on voit la société toute entière admirer l'entrepreneur devenu milliardaire, alors qu'en France la réussite par l'argent est suspecte et qu'un gamin se rêvera davantage en futur Zinedine Zidane ! Dans ce chapitre on revient sur la sélection française des élites ; dont, aujourd'hui, le fondement est avant tout méritocratique. Or la sélection méritocratique en France repose sur les savoirs abstraits plus que sur les connaissances concrètes. En premier lieu les mathématiques qui, depuis la fin du XIXe siècle, jouent le rôle d'outil privilégié de classement et de sélection. Plus généralement la formation en France met en avant le goût de l'abstraction et favorise celui qui fait parce qu'il sait par rapport à celui qui sait parce qu'il fait.

Cette singularité française n'est sans doute pas sans rapport avec l'arrogance parfois reprochée à nos élites et avec un certain autisme de nos classes dirigeantes.

Les **chapitres, 5 et 6**, qui suivent sont consacrés aux corps de l'Etat et à la fonction publique, deux singularités françaises étroitement liées au fonctionnement des élites nationales. Le système des grands corps de l'Etat, avatar du Centralisme monarchique, oriente encore la méritocratie, tandis que la fonction publique contribue à rigidifier l'administration, notamment l'Education nationale. Les syndicats devraient jouer un certain rôle dans la formation des élites. En France il est assez limité : ils sont, traditionnellement, très faibles dans le secteur privé ; en revanche, puissants dans le secteur public, leur action corporatiste s'attache avant tout à la défense des avantages acquis.

Au **chapitre 7** on revient sur le problème à la fois sociologique et politique de la faillite des élites : leur procès est-il légitime et sur quoi repose-t-il réellement ? Les Sciences politiques sont impuissantes à nous convaincre qu'il existe une réponse simple à cette question et, me semble-t-il, ne tranchent pas entre Karl MARX et Wilfred PARETO, évoqués plus haut.

Le tome 3 **Ombres et lumières** est un retour sur la récente histoire de France, pour voir ce qu'elle nous dit sur les élites françaises.

Dans le concert des nations où chacune joue un rôle singulier, il est naturel de commencer par examiner la place que tient la France dans le monde : une puissance de second rang qui n'arrive pas à oublier le rang qui fut jadis le sien. Tout naturellement le **premier chapitre**, partant de la défaite de 1940, la plus grande que la France ait jamais subie au cours de son histoire, retrace le redressement qui a suivi, l'accès à la puissance nucléaire, puis la marginalisation stratégique actuelle de la France et de l'Europe.

A peine trente ans entre la fin de la Deuxième guerre mondiale et le premier choc pétrolier : ce sont les fameuses "Trente glorieuses", au cours desquelles la France connaît une croissance rapide qui amène le niveau de vie de ses habitants bien au dessus de celui atteint en 1939. Le **chapitre 2** évoque cette période, jusqu'au milieu des années 70, lorsque les turbulences résultant des chocs pétroliers et d'une mondialisation accélérée ouvrent une ère nouvelle.

Les faiblesses de la société française deviennent de plus en plus apparentes : le scandale du téléphone, l'échec de l'informatique, le retard des biotechnologies, les déboires de l'Etat actionnaire, la culture nationale menacée. Autant d'exemples sur lesquels les **chapitres 3 et 4** s'appuient pour montrer combien la société éprouve de difficultés à satisfaire les besoins des Français et comment elle se réfugie dans quelques exceptions françaises pour refuser le changement.

Les deux chapitres suivants, les **chapitres 5 et 6**, analysent les performances nationales, aujourd'hui décevantes, dans les domaines de la recherche, de l'enseignement supérieur et de l'innovation. Cette crise qui vient de loin et se développe dangereusement, devrait être l'une des préoccupations majeures de la société française.

Au **chapitre 7** on revisite le problème des rapports entre élite et démocratie. De Socrate à Pierre Bourdieu court, à travers toutes les sociétés, notamment la nôtre, sous des formes diverses, l'éternelle question que le sociologue résumait hier par l'alternative "*Héritiers ou Boursiers*". Même si ce n'est plus ainsi qu'il faut aujourd'hui formuler le problème de la "reproduction des élites", force est de reconnaître que l'éducation à la française n'apporte pas de réponse satisfaisante à la réduction des inégalités sociales.

Mais recherche, innovation, enseignement supérieur, école, etc. autant de domaines en crise dont les causes réelles, moins mystérieuses qu'on le dit, sont liées à des caractéristiques profondes de notre imaginaire et de nos valeurs, qui imbibent la société toute entière.

Parmi ces caractéristiques, la fascination française pour le Centralisme occupe une place de choix que le **chapitre 8** s'efforce de résumer. Le trait le plus caricatural du peuple français est, sans doute, de s'accommoder et, même, de se complaire, dans un Centralisme qu'aucune autre nation moderne n'a engendré et, d'ailleurs, ne pourrait supporter.

Le **chapitre 9** reprend l'accusation récurrente contre l'Egalitarisme de la société française, et montre qu'il a partie liée avec l'Elitisme d'une part, avec le Centralisme d'autre part.

Elitisme, Centralisme, Egalitarisme, autant de passions françaises qui sous tendent l'immobilisme d'une partie de la société face au mouvement du monde, objet du dernier

chapitre. En effet le **chapitre 10** est consacré à cet immobilisme de la société française et au rôle qu'y jouent les élites françaises.

En **conclusion** j'espère avoir montré que les élites ne sont pas une excroissance plus ou moins pathologique de la société, mais un organe essentiel, son reflet. Bonne ou mauvaise, la santé des élites reflète la santé du corps social tout entier.

Est avant tout, en cause, la qualité du débat dans la société française. Que certaines évolutions fassent débat, est plus que légitime : les différents points de vue doivent pouvoir s'exprimer, être argumentés. Mais pourquoi, lorsque la cause est entendue, qu'une réforme s'impose et que ne pas l'accomplir est, à l'évidence, contraire au bien commun, pourquoi rester immobile ? Nous avons donné de nombreux exemples qui montrent que, pour que rien ne bouge, ou si peu, des forces sont partout présentes en France.

La responsabilité des élites est clairement engagée en ce sens que les "meilleurs" sont les mieux placés pour identifier les erreurs, les blocages, dénoncer les retards, entrevoir des solutions nouvelles. Les membres de l'Elite doivent être ces individus dont la compréhension des problèmes, la compétence, la lucidité, la liberté de pensée, le courage politique permettent d'être des GUETTEURS et des ACTEURS.

GUETTEURS, ils doivent bien voir et voir loin, et ne pas limiter leur regard à ce qui est à leurs pieds. Plus que jamais il sera nécessaire de savoir s'affranchir du court terme, de l'évidence proche, c'est à dire se dégager de la pensée unique : c'est cette fonction des GUETTEURS qui permet aux responsables de se forger une vision.

ACTEURS : écoutés, alors ils sont parfois à la manœuvre et là les qualités ci-dessus seront plus que jamais nécessaires, notamment la suite dans les idées et dans l'action, le courage intellectuel sur lequel on n'insiste jamais assez.

. Tout le monde s'accorde à penser que le 21ème siècle mettra l'HOMO SAPIENS devant des défis à la fois nouveaux et gigantesques. Ces défis seront relevés avec succès dans la mesure où, dans chaque société, les élites feront corps avec le milieu dont elles sont issues.

Les élites ne sont pas à elles seules le moteur de l'Histoire, elles en sont une pièce importante ; elles doivent engendrer les Guetteurs du futur. C'est dire que l'ère nouvelle où entre l'Humanité, l'ANTHROPOCENE, ne peut reposer que sur une profonde évolution de l'Education, en fait une culture qui reste à construire.

Sur un sujet aussi complexe que celui des Elites ma conclusion a pour simple ambition de permettre au lecteur qui s'est probablement forgé sur toutes ces questions une intime conviction, de la revisiter au contact de celle de l'auteur.